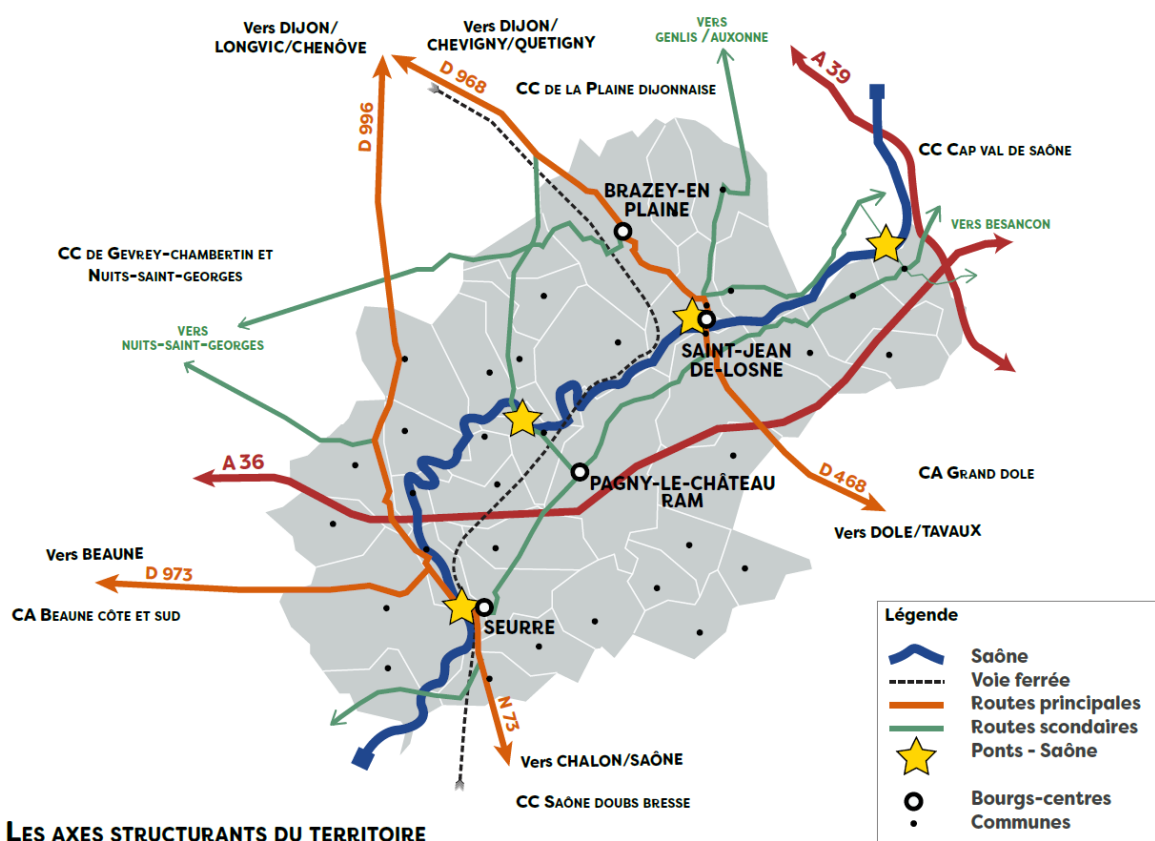


Les Actions Mobilité de la CC Rives de Saône

Comment une collectivité peut concrètement s'engager sur son territoire ou avec les territoires de frange, quelles difficultés rencontrées, quels freins levés ?

PRESENTATION DU TERRITOIRE - CHIFFRES CLÉS :

- ⇒ 38 communes pour un peu plus de 20 000 habitants PREVOIR une CARTE
- ⇒ Un territoire rural et diffus avec un habitat dispersé → **difficultés de mobilité**
- ⇒ **84%** des usagers utilisent la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens → **recours quasi systématique à la voiture individuelle**
- ⇒ Un parc de 11 656 voitures particulières qui représentent près de 9 840 tCO2e émises directement sur le territoire (PCAET octobre 2018) → **mobilité des personnes génératrice d'émissions**



ENJEUX :

- Des enjeux forts en termes d'animation du territoire et de pédagogie pour inciter aux changements de comportements
- Des enjeux énergétiques : écomobilité
- Des enjeux environnementaux : limitation des GES et polluants
- Des enjeux sociaux : coûts liés aux transports, santé, parcours scolaire, mobilité des jeunes/plus anciens/personnes en difficulté...
- Des enjeux financiers pour les ménages : vulnérabilité énergétique

ACTIONS EN COURS

Mobilité = axe fort du PCAET

- **La Plateforme Mobilité création en 2015**

Les objectifs de la CC sont de :

- Renforcer la connaissance et rendre lisible l'offre mobilité du territoire ;
- Favoriser le développement/Développer de nouveaux projets liés à la mobilité ;
- Être un lieu ressources sur la thématique mobilité des publics fragiles ;

En parallèle, un groupe de travail spécifique s'est mis en place avec les élus et les services pour réfléchir sur la mise en œuvre de projets liés à la mobilité (ex : projets éducatifs...) et une **enquête déplacements « Et vous, vous y allez comment ? » a permis de recueillir les habitudes de déplacement de près de 250 habitants et usagers du territoire de la** Communauté de Communes. Cette enquête a permis d'identifier les difficultés rencontrées, et les besoins et attentes en matière de transport.

Il en est ressorti une demande forte d'aménagement d'itinéraires sécurisés à vélo, l'installation d'abris et des solutions de réparation locales. La faible utilisation des transports en commun sur le territoire pourrait, elle, s'expliquer notamment par une méconnaissance de l'offre.

- **Les aires de covoiturage**

5 aires de covoiturage ont été installées sur le territoire :

- Gare de Brazey-en-Plaine
- Avenue de la gare à Seurre
- Centre-ville de Saint-Jean-de-Losne
- Salle polyvalente de Losne
- Mairie de Losne

Le projet a été réalisé en partenariat avec les communes, le groupe privé Casino pour la mise à disposition des places de stationnement, et le Conseil départemental de Côte d'Or pour la fourniture de la signalétique et l'aménagement matériel des aires.

- **Les Navettes Tremlette**

Mise en œuvre de Navettes Tremlettes pendant la période estivale pour rejoindre l'espace aquatique de Seurre et relier les différents pôles de centralité du territoire

- **Les Appels à Projets Mobilité**

Afin d'avancer sur la mise en œuvre concrète de son projet Mobilité, la Communauté de communes Rives de Saône a candidaté aux deux appels à projets suivants :

- Mobilité Rurale : Régional – Région Bourgogne Franche-Comté et Ademe
- French Mobilité : National – Etat

Elle a été retenue pour ses 2 candidatures avec le projet « Bougeons autrement » dont l'objectif est d'animer une dynamique de territoire sur la mobilité avec :

1. La création d'une « **Maison des mobilités et du vélo** » avec plateforme/guichet unique proposant des usages et des services différents (offre modulable).

- Information (outil numérique et réseau de relais d'information locaux) ;
 - Accompagnement : apporter une réponse individualisée aux problématiques de mobilité pour favoriser l'autonomie des individus ;
 - Coordination - Animation des partenariats et Ingénierie de projet ;
 - Accompagnement spécifique sur la pratique du vélo et le développement de l'intermodalité
 - Conseil et promotion de l'intermodalité (covoiturage, train, vélo...) ;
2. **La réalisation d'actions d'animation auprès des publics scolaires** : définition d'un projet pédagogique en partenariat avec les écoles et sites périscolaires du territoire (thème : « la nécessité d'être mobile »).
 3. **La mise en place de solutions de transports scolaires « écologiques »** type « Pédibus », « hippo-mobilité » (calèche) et « rosalia » pour conduire enfants et collégiens sur leurs lieux d'études (expérimentation proposée à l'échelle du Pays Losnais).

- **L'étude Mobilité Douce sur le Pays Losnais**

Réalisée en partenariat avec les étudiants du BTSA DATR la Maison Familiale et Rurale de Quetigny

1. Réalisation d'un état des lieux des pratiques de mobilité en termes de déplacements et de circulations des habitants et usagers (touristes, plaisanciers, actifs résidant à l'extérieur de ce territoire...) sur le territoire du Pays Losnais + travail d'enquête sur le terrain ;
2. Proposition d'actions locales favorisant des pratiques de mobilités alternatives moins polluantes avec expérimentations et organisation d'un projet évènementiel au printemps 2020.

- **Des actions pour le développement du vélo**

- Installation d'abris à vélos fermés sécurisés aux abords des gares de Seurre et de Saint-Jean-de-Losne par le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté pour notamment faciliter l'usage du vélo en amont et en aval des trajets TER.
 - D'une capacité de 8 emplacements, **les abris vélos sont clos, couverts et sécurisés** par une borne d'accès afin de limiter les vols et les dégradations. Des panneaux photovoltaïques les rendent autonomes en énergie.
 - Les abris sont **accessibles à tous** (abonnés TER, voyageurs occasionnels, touristes...). Une seule condition : s'enregistrer sur le site <https://abrisvelos.viamobigo.fr/>
 - Des tarifs attractifs
 - Mais peu de retour d'expérience sur leur utilisation
 -

- ▶ **Les perspectives pour 2020**

- Promotion du service Mobilité
- Communication sur le covoiturage et développement de l'action
- Mise en œuvre du projet d'expérimentation des transports écologiques sur le Pays Losnais calèche– rosalia pour les scolaires
 - Projet évènementiel lié à la mobilité durable en partenariat avec les étudiants de la MFR de Quetigny Lors du salon fluvial à Saint Jean de Losne 25 et 26 avril 2020

ORIENTATIONS : du PCAET

Renforcer la connaissance de l'offre de mobilité alternative à la voiture solo et la rendre lisible sur le territoire Mieux mobiliser l'outil « voiture » tout en maintenant le dynamisme de la mobilité individuelle nécessaire au territoire	Plateforme Mobilité Développement et promotion du covoiturage (Sécurisation et info-conseil)
Développer l'écomobilité Réduire les consommations de carburants	Expérimentation de solutions de transports écologiques à l'échelle du Pays Losnais type « Pédibus », « hippomobilité » (calèche) et « rosalies » pour conduire enfants et collégiens sur leurs lieux d'études Nouvelles générations de véhicules plus performants (hybride rechargeable, véhicule électrique...)
Sensibiliser dès le plus jeune âge à la nécessité d'être mobile	Actions d'animation auprès des publics scolaires type « permis vélo » Transports écologiques
Favoriser le développement de nouveaux projets liés à la mobilité douce	Installation d'abris à vélos fermés sécurisés sur le territoire notamment à proximité des gares Création d'une liaison douce entre la gare SNCF de Saint-Jean-de-Losne et le centre-ville
Accompagner l'itinérance à vélo et la prise en compte du développement touristique sur le territoire	Développement de la mobilité touristique, promotion de l'itinérance. Contrat Canal de Bourgogne - Tourisme fluvestre et fluvial Schéma cyclable départemental avec une section de véloroute qui concerne le territoire : Section Saint-Jean-de-Losne - Dijon via le canal de Bourgogne.
Favoriser la mobilité des publics fragiles	Mise en œuvre de Navettes Trempettes pendant la période estivale pour rejoindre l'espace aquatique et relier les différents pôles de centralité du territoire Accompagner les jeunes, les personnes âgées et les publics en difficulté : un prérequis pour leur insertion et pour le développement du territoire.
Réduire la précarité énergétique des ménages liée aux déplacements	Offre de solutions alternatives à la voiture particulière Réduire la dépendance aux énergies conventionnelles (dépendance vis-à-vis de la voiture)